



C.O.P.R. A.184
Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Assemblée Générale Ordinaire du 22 novembre 2024

RAPPORT MORAL

Rapport MORAL AGO 2024 :

**Mesdames et Messieurs les Elu(e)s,
Chères Adhérentes, chers Adhérents, Chers Ami(e)s,**

Après plus de **33 ans d'actions** au service des habitants des **Yvelines** et du **Val d'Oise**, nous avons le plaisir, aujourd'hui, de pouvoir organiser notre **Assemblée générale annuelle**, à **Maurecourt**, pour la **2^e fois**, après l'avoir déjà organisée en 2018.

Je tiens à vous remercier très vivement de votre présence, ici, ce soir.

Cela montre que vous êtes toujours très **SOUCIEUX de la QUALITÉ de VOTRE ENVIRONNEMENT**, dont les **CONSÉQUENCES**, sur la **SANTÉ**, ne sont plus à démontrer.

Nous avons de quoi être inquiets, à cause du nombre d'infrastructures qui sont en projet, dans notre secteur et de l'augmentation des impacts négatifs que cela va engendrer :

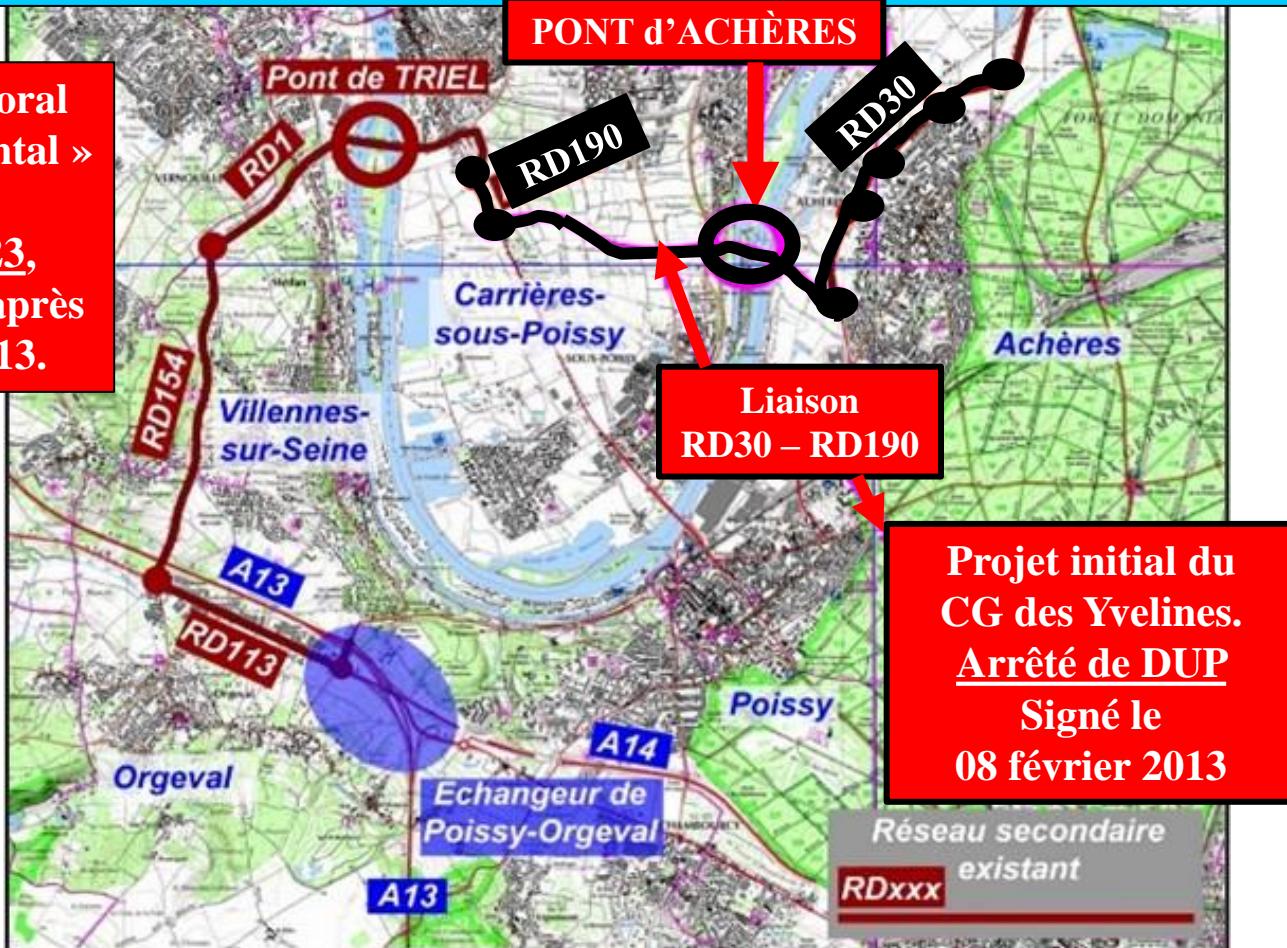
- Port Seine-Métropole-Ouest (PSMO)**, de 100 ha, à Achères, face à Andrésy (Arrêté de DUP publié le 08/07/2021 / Les travaux démarrent).
- Canal Seine-Nord-Europe avec le projet MAGEO** (En travaux entre Creil et Compiègne).
- Projet A104 ... en sourdine jusqu'en 2038 ou 2040 ?**
- Projet de « Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères »**, dont l'arrêté de DUP a été publié le 08/02/2013 et dont l'arrêté relatif à l'autorisation environnementale a été signé le 03/07/2023.

Rapport MORAL AGO 2024 :

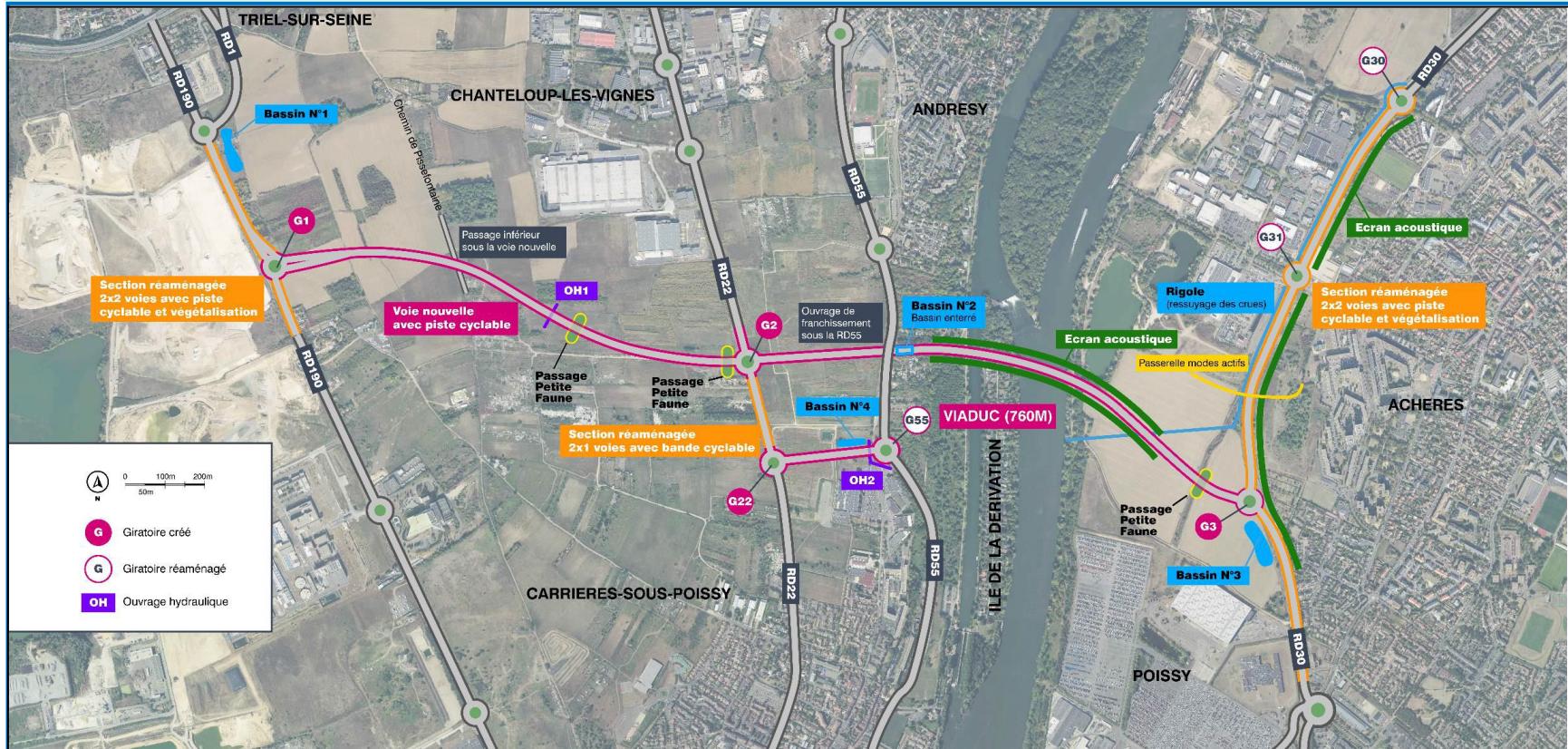
PROJET à 4 VOIES (2x2 voies) du Conseil départemental des Yvelines :
« LIAISON RD30-RD190 / PONT d'ACHÈRES »

Route à 4 voies entre le PONT de TRIEL et la RD30 à ACHÈRES (RD30 mise à 4 voies)
À travers la BOUCLE de CHANTELOUP-CARRIÈRES
et en passant par le NOUVEAU PONT d'ACHÈRES, en projet.

Arrêté préfectoral
« Environnemental »
signé le
03 juillet 2023,
plus de 10 ans après
la DUP de 2013.



Rapport MORAL AGO 2024 :



PROJET du Département 78

« Liaison RD30-RD190 / Pont d'Achères »

Rapport MORAL AGO 2024 :

Suite aux mandats que nous avons reçus de votre part, lors de notre dernière **AGO du 09/11/23** à Conflans-Ste-Honorine et lors de nos deux **CA du 01/12/23 et du 09/06/24**, nous avons poursuivi nos actions, cette année :

- En intensifiant nos contacts avec d'autres associations et collectifs dont les combats sont similaires aux nôtres, dans notre secteur, ou un peu plus loin,
- En réalisant des actions juridiques, (conformes à nos statuts) pour des infrastructures qui sont en relation avec les projets A104 et A104 Bis,
- En obtenant des RV auprès de certains élus (maires, députés, sénateurs, président d'agglo),
- En invitant, sur place, sur les lieux impactés, certains élus, dont ceux du Val d'Oise.

Vous allez retrouver ces axes de travail dans notre RAPPORT d'ACTIVITÉ.

Lors du prochain exercice 2024-2025, nous continuerons nos actions dans ces mêmes voies, dans le cadre de l'aménagement du territoire, car dans les dossiers qui nous préoccupent, c'est bien de l'**AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE**, dont il est question !

Rapport MORAL AGO 2024 :

Rappelons que dans notre tissu urbain où nous voyons pousser de nouveaux groupes d'immeubles, tous les jours, il est plus qu'URGENT de :

- Accélérer les projets ferrés de transports en commun (TRAM 13 Express).
- Développer les transports en commun innovants en sites propres (Bus).
- Développer tous les transports alternatifs à la route, dont les transports fluviaux, en particulier pour le FRET.
- Améliorer l'existant, par exemple le long de la RN184, avant la mise en place de toute nouvelle infrastructure routière avec *densification des protections* le long de certaines voies, *réalisation de passages en dénivélés*, *mises en souterrain* ... Afin de mieux préserver les populations.

NOUS COMPTONS VIVEMENT sur les ÉLU(E)S,
POUR QU'ILS PRENNENT LEURS RESPONSABILITÉS,
EN TRAVAILLANT dans ces DIRECTIONS,
TOUT EN INTERPELLANT LES AUTORITÉS.
DANS CE CAS, NOUS LES SOUTIENDRONS.